

Communauté

FAUT PAS POUSSER...



France Télécom a récemment déposé plainte contre X pour diffamation, tout en se portant partie civile. En cause, les propos tenus par Xavier Niel en mars 2009 lors de la présentation des résultats annuels du groupe (cf. **édition du 19 mars**).

C'est dans le cadre de cette affaire que le juge d'instruction a décidé de mettre en examen nos confrères d'Univers Freebox. En cause cette fois, la vidéo de cette même présentation que le site avait à l'époque publiée.

Pourquoi alors ne pas avoir directement porté plainte contre l'auteur des propos ? Interrogé par le site PC Inpact sur cette question, l'opérateur historique n'a pas su apporter de réponse...

[D'ailleurs concernant les propos en question, si l'on prend le terme le plus repris, «délinquant multirécidiviste», on s'aperçoit vite que diffamation il n'y a point. Une description de l'entreprise, certes, un peu caricaturale, mais souvenons-nous que France Télécom a bel et bien été condamnée à de nombreuses reprises pour ses pratiques commerciales.]

Et si l'opérateur historique affirme n'avoir «jamais déposé de plainte contre Univers Freebox», nos confrères affirment que pourtant, dans la plainte, «France Télécom cite Univers Freebox à chaque page»...

[Autre aparté, si Univers Freebox avait à l'époque publié la vidéo de la présentation, l'édition de la Newsletter avait rapporté textuellement plusieurs passages de la présentation. Et l'AdUF n'est pas cité dans la plainte pour autant, ni tous les autres rapporteurs de cette présentation !]

Enfin, si France Télécom ne demande au final qu'un euro symbolique de dommages-intérêts, «c'est sans compter la sanction pénale, ni les frais d'avocats». Des frais énormes pour un site communautaire au budget limité.

C'est petit. A moins de concourir pour le prix citron...

Source : <http://www.universfreebox.com/article10252.html>

Téléphonie

PORTABILITÉ, ÇA AVANCE...

En juin dernier, Free devenait le premier opérateur à mettre en place le Relevé d'Identité Opérateur (RIO), code unique permettant de porter son 09 chez n'importe quel autre opérateur (cf. **édition du 2 juin**).

Aujourd'hui, nouvelle avancée, les principaux opérateurs, réunis au sein de l'APNF (Association de la Portabilité des Numéros Fixes), viennent de créer une base commune des numéros fixes.

L'ARCEP reviendra sur cette portabilité encore peu connue d'ici le mois d'avril, en vérifiant l'aptitude de tous les opérateurs à porter le numéro de leurs abonnés. La portabilité des numéros fixes, et plus spécialement celle des numéros en 09, devrait donc être pleinement opérationnelle d'ici là.

Source : **AFP**



Free

HÔTEL CALIFORNIA ?



Iliad vient de faire l'acquisition d'un charmant hôtel particulier dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. D'une superficie de 600m², répartis sur cinq étages, nul ne sait encore quelle sera sa principale fonctionnalité...

Huit fois plus petit que l'actuel siège situé également à Paris, il est difficile d'imaginer la création de nouveaux plateaux d'appels. Et si l'hébergement d'un noeud de raccordement optique semble plausible, il serait dommage de se priver des centaines de mètres carrés restant...

A moins de les louer à des particuliers, ou d'en faire des bureaux...

Source : <http://www.universfreebox.com/article10259.html>